

Avant et après : suite

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mettent à l'Etat de se réassurer sans perte aux compagnies ;

2° L'abolition de la retenue d'un cinquième en cas de sinistre ;

3° Que la cote d'assurance soit établie sur la valeur des bâtiments seulement et non sur la valeur totale de l'immeuble, le sol n'ayant pas à être assuré ;

4° La création d'un fonds de réserve destiné à combler les déficits des mauvaises années et à éviter ainsi de trop grandes oscillations dans la valeur de la cote d'assurance.

En ce qui concerne l'assurance mobilière, la commission estime que la question se présente d'une manière plus simple ; elle n'est pas accompagnée de ce cortège de difficultés qui entoure l'assurance immobilière.

« Point de créances hypothécaires à sauvegarder, » par conséquent point de raison pour renoncer au » principe de liberté qui doit prévaloir alors qu'aucun » intérêt majeur ne s'y oppose. »

Le capital mobilier du canton étant au moins égal au capital immobilier, il en résulte que les risques sont doublés alors qu'une moitié pourrait en être abandonnée à des compagnies, puisque des raisons majeures engagent à conserver l'assurance immobilière cantonale.

En conséquence, le rapport demande l'abolition de l'assurance mobilière obligatoire à l'Etat et son remplacement par l'assurance libre aux compagnies.

Nous reviendrons spécialement sur ce dernier point.

S. C.

Avant et après.

II.

Emma est seule, assise dans un joli et confortable petit salon. C'est une veuve qui, après avoir fait une triste expérience du mariage, s'est cependant décidée, mais après beaucoup d'hésitations, à épouser un second mari. Son choix lui semble raisonnable : Albert est un homme qui n'est plus de la première jeunesse, son extérieur est un peu froid ; il est instruit, d'un caractère doux et on l'estime généralement. Elle l'attend sans impatience, car sa ponctualité lui est connue. En effet, au moment où la pendule annonce 4 heures, des pas se font entendre et Albert paraît. — Toujours exact, dit Emma en lui tendant la main. — Toujours et pour toujours, répond-il en s'asseyant auprès d'elle, et alors il lui répète ce qu'il a déjà dit tant de fois ; que sa vie ne compte pour rien hors de sa présence ; que l'univers entier lui est devenu indifférent ; qu'il apporte partout avec lui une telle préoccupation et tant de distractions qu'il en devient ridicule. Il ne comprend vraiment pas comment il a pu si longtemps s'intéresser à ce qui se passe dans le monde, maintenant que toutes ses pensées sont concentrées sur un point unique, sur une seule personne. Emma le remercie, et lui demande si ce sera toujours ainsi ; mais à peine lui laisse-t-il le temps de formuler cette question, tant il s'empresse de lui réitérer les assurances les plus tendres sur le bonheur qu'il se promet de cette vie à deux.

Rassurée par tant de marques d'affection et par la

promesse mille fois renouvelée de lui faire oublier les chagrins passés, la jolie veuve fixe enfin le moment de l'union qu'Albert sollicite avec tant d'ardeur, et bientôt elle est conclue.

D'abord tout va parfaitement ; le nouvel époux, qui a vécu longtemps de la vie peu confortable de garçon, ne peut trop se féliciter de l'avoir échangée contre une existence embellie par des soins et des égards qui lui étaient inconnus jusqu'alors, et il se montre reconnaissant ; puis, peu à peu, il se lasse d'être si heureux, cela ne lui suffit plus de vivre ainsi dans du coton et il reprend chaque jour quelque chose de ses habitudes d'autrefois ; le billard, le cercle, les cafés même, le revoient fréquemment ; il rentre souvent fort tard, *toujours* contre son gré, bien entendu, mais il n'a pu fausser compagnie à tel ou tel ; il l'a fait par *devoir*, et quand sa femme affligée de se sentir beaucoup moins précieuse qu'auparavant lui reproche doucement de l'abandonner, il lui répond qu'elle ne comprend rien aux nécessités de la vie ; qu'il ne peut pourtant être comme un sauvage ; qu'il doit lire tous les journaux, connaître toutes les opinions, ne pas se laisser oublier, et qu'enfin le billard est un exercice excellent pour la santé ! Bref, Albert, qui assurait vouloir renoncer au monde, se consacre uniquement au bonheur de sa femme, se crée au contraire une multitude de devoirs à remplir envers chacun ; il a dû rester avec celui-ci, prendre une absinthe, un vermouth avec cet autre, le café avec un troisième, enfin ce cercle d'obligations n'en finit pas, mais, pour ce qui concerne les égards dus à Emma, c'est un article purement secondaire. Cependant il l'aime encore et paraît affligé d'avoir à faire une assez longue absence, aussi lui promet-il sa dernière soirée toute entière. Emma s'en réjouit, prépare un joli souper et s'installe près d'un bon feu en l'attendant ; mais les heures s'écoulent sans qu'Albert reparaisse, celle du repos sonne, et la pauvre femme se retire tristement dans sa chambre. A minuit l'ingrat arrive donnant pour excuse que des amis l'ont retenu, qu'il n'a pas osé leur manquer de politesse, etc., et dorénavant, si Emma n'a plus de violents chagrins, elle n'est pas heureuse non plus, et pense souvent avec regret qu'elle aurait vécu bien tranquille dans sa position de veuve isolée ; au moins n'aurait-elle pas compté sur la société et les soins d'un homme qui lui échappe constamment.

— Lucie est orpheline : elle possède une belle fortune sagement administrée par un tuteur qui lui a servi de père et qui voudrait remettre sa pupille sous l'autorité d'un mari capable d'apprécier ses aimables qualités, car elle est charmante ; mais comme elle a été élevée dans la retraite, elle ne connaît presque rien du monde et se montre seulement trop disposée à ne voir que le beau côté des gens et des choses. Sa fortune lui attire de nombreux prétendants parmi lesquels Paul est celui qu'elle distingue ; il est vrai qu'il a un physique avantageux, une position convenable, et Lucie, qui manque de finesse et d'expérience, ne s'aperçoit pas qu'il sait feindre habilement une foule de qualités qu'il est loin de posséder ; son égoïsme, son avarice et sa dureté sont bien connus de sa mère, dont il est l'unique enfant et qui cache soigneusement ses défauts ;

aussi comment Lucie pourrait-elle s'en douter quand les attentions les plus délicates lui sont prodiguées ; son tuteur lui-même, bien que moins crédule, se laisse prendre aux dehors aimables et généreux du jeune homme qui sait l'enlacer dans un tel réseau de prévenances et de cadeaux pleins d'à-propos, qu'il finit par s'accuser de l'avoir mal jugé, alors qu'autrefois l'expression dure de sa physionomie et une certaine sécheresse de ton le prévenaient contre lui. Paul est agréé et dès lors chaque jour Lucie reçoit un bouquet ravissant ; les billets de concert, de spectacle, pleuvent dans la maison, sans oublier les promenades en voiture, les cadeaux brillants ou ingénieux : enfin le fiancé fait tant de prodigalités que le bon tuteur s'en effraye et croit devoir l'arrêter. Paul sourit, il *se* connaît et sait qu'il sème pour recueillir une riche moisson. En effet, le voilà en possession de la fortune de Lucie et alors, quel changement ! plus de ces générosités, plus d'attentions aimables, le rôle est joué et l'acteur reprend son air dur, sa figure impérieuse ; il faut obéir sans réplique, ne rien demander, car maintenant le moindre souhait de Lucie, la plus légère dépense en dehors de l'absolu nécessaire amènent des paroles blessantes, si ce n'est un refus. La pauvre enfant croit rêver ; elle se rend souvent chez son tuteur pour lui confier ses peines, mais Paul, qui s'en aperçoit, lui interdit cette consolation et, enfin, elle tombe gravement malade de chagrin ; alors il voit pourtant qu'il s'est montré trop dur, trop despote, et il modifie quelque peu son système habituel d'avarice pour les autres et sa femme en particulier ; car, pour lui-même, il s'accorde tout, rien n'est trop coûteux ; tandis que sa jeune compagne, qui aurait à juste titre le droit de jouir du bien-être que donne la fortune, passe sa vie dans les privations de la plus stricte économie. S.

(A suivre.)

Coppet.

I.

Permettez-moi, chers lecteurs, de vous entretenir quelques instants d'une petite course que je fis dernièrement, dans le but de visiter, sur les bords de notre beau lac, un lieu que je désirais voir depuis longtemps, un lieu plein de poésie et de souvenirs. Si ce n'était le titre de ces lignes, vous penseriez sans doute que je vais vous parler de cette riante et pittoresque contrée où se mirent dans l'onde les belles villas qui se succèdent et s'étagent entre Vevey et Montreux ; de cette terre classique, patrie imaginaire de St-Preux et de Julie, but de pèlerinage de tant de touristes, de poètes émus à la lecture de la *Nouvelle Héloïse*, qui y recherchent avec ingénuité la charmante retraite choisie par ces deux amants. Non, je vous conduirai dans une localité non moins célèbre ; mais, à propos de la *Nouvelle Héloïse*, veuillez me passer ici une petite digression ; laissez-moi vous dire les déceptions que j'éprouvai dans ma première course à Clarens.

J'étais encore à cet âge où les illusions dorent toutes choses, où l'imagination trotte et s'enflamme au moindre récit romanesque ; je venais de lire les lettres sen-

timentales des deux amants créés par Jean-Jaques ; Julie était pour moi l'idéal de l'amour, la beauté parfaite ; Saint-Preux, l'amant sincère, le modèle du dévouement et de la persévérance. Voir les lieux qu'ils avaient chéris, fouler les gazons où Julie avait posé ses pieds mignons, me reposer sous ces ombrages où Saint-Preux avait passé les heures les plus délicieuses de sa vie, c'était pour moi toute une secrète joie, une véritable fête du cœur.

C'était au mois de septembre, le jour du Jeûne ; un temps magnifique égayait ces riants parages. J'étais en compagnie de quelques joyeuses connaissances ; une marche de plusieurs heures par un air chaud et un chemin poudreux nous faisait désirer assez vivement d'atteindre le but de notre course. Enfin nous avisâmes un petit estaminet ayant pour enseigne : *Au pavillon de Saint-Preux*. A quelques pas, on voyait un joli bouquet d'arbres ; je crus au bosquet de Julie. J'avais hâte de m'arrêter là ; j'espérais y retrouver les descendants de ces braves paysans qui cultivaient les vignes de M. de Wolmar, de ces bonnes gens avec qui Julie aimait à s'entretenir et que la plume de Rousseau caractérise si bien dans le fidèle et vivant tableau qu'il a tracé de nos vendanges.

La porte de l'estaminet était fermée, comme cela a lieu le jour du Jeûne, pour les habitants de l'endroit. Mais nous étions étrangers à la localité et nous heurtâmes de nouveau.

— Qui est là ?

Ces trois mots prononcés d'une voix aigre, et qui nous parvinrent par le trou de la serrure, me glacèrent.

— Nous !... répondit en souriant un de mes amis.

— Qui, vous ? hurla la vieille.

— Ayez l'obligeance d'ouvrir ; nous désirons prendre quelque rafraîchissement.

On entendit maugréer dans l'intérieur, puis... plus de réponse.

Nous frappâmes encore trois coups, légèrement plus fort.

— Je vous conseille d'enfoncer la porte, dit la maîtresse du logis, en l'entr'ouvrant juste ce qu'il fallait pour laisser voir sa figure bistrée et rechignante, on ne pourra donc pas être tranquille chez soi.... pour quelques chopines que ça vous demande en passant. Je n'ai pas encore pu trouver le moment de changer de mantelet... un jour de Jeûne !..... le seul jour qu'on ait *de bon* dans l'année !...

Elle allait refermer la porte, lorsque je la priai de me dire, en lui montrant le bouquet d'arbres dont nous avons parlé, si ce n'était pas là le Bosquet de Julie.

— Quelle Julie ?

— Mais, parbleu, Julie de Rousseau.

— Je ne connais point de Julie Rousseau, ce bosquet est à nous... voilà.

Et la porte grinça sur ses gonds.

O femmes de la contrée, dis-je en moi-même après cette aimable réception, vous dont Julie et Claire étaient les adorables types, qu'êtes-vous devenues ?....

Je revins de mon étonnement, lorsque plus tard, je sus que Saint-Preux et Julie n'avaient jamais existé